

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
=====

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

DECRET D/2014/ **042** /PRG/SGG
PORTANT RAPPEL D'UN AMBASSADEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2011/037/PRG/SGG du 22 février 2011, portant Attributions et Organisation du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 janvier 2014, portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/021/PRG/SGG du 20 janvier 2014, portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **CHERIF Blaise**, Ambassadeur de la République de Guinée à Washington est rappelé.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la république.

Conakry le **24** FEV 2014



Prof Alpha CONDE